

désireux de réussite pourront peut-être l'imiter. Quel est donc son secret ? Ouvre-t-il, à deux battants, les portes du T. O. ? Est-ce le *compelle intrare* de l'Evangile ? Vous connaissez le fait évangélique. Un roi veut faire à son fils un festin de noces. Il invite ceux qu'il croit le plus digne. Quand tout est prêt il les fait prévenir, mais pour de futiles motifs, pas un ne répond à son invitation. Le roi indigné jure qu'ils ne mettront jamais les pieds dans la salle du festin. Cependant le repas des noces était déjà préparé ; il ne juge pas convenable que ce soit en vain, alors il envoie ses serviteurs parcourir les rues de la ville et les carrefours, les voies publiques et les sentiers détournés, et leur ordonne de presser tous ceux qu'ils rencontreront : riches, pauvres, malades, estropiés, de venir prendre part au festin. On ne se le fit pas dire deux fois et la salle fut bientôt pleine. Est-ce ainsi qu'a agi le R. P. Drouet ? Enrole-t-il tout ce qui se présente ? Pour lui, tout fait-il nombre ? Pas du tout, chers lecteurs, c'est plutôt le contraire. Il sait très bien que si le Pape a engagé tout le monde sans distinction aucune de dignité, de talent, de richesse, d'état, le savant et l'ignorant, le prêtre et le laïque, le jeune homme et le vieillard, le militaire et le commerçant, à entrer au T. O., il a cependant posé des conditions d'admission. Ces conditions qui regardent l'âge, l'honorabilité, le caractère de la personne, doivent être et sont fidèlement gardées à S. Sauveur. Je l'avoue, ce n'est pas toujours facile. Quelques postulantes, bonnes personnes d'ailleurs, ne réunissant pas toutes ces conditions, voudraient entrer quand même. On ne passe pas, répond le R. P. Drouet le plus charitablement possible, mais sur un ton qui ne permet pas d'insister ; il reçoit bien, en échange du devoir accompli, quelques coups de langue, mais il ne s'en émeut pas et continue son œuvre. Le secret du R. P. Drouet pour faire prospérer son œuvre est de présenter le T. O. tel qu'il est, c'est-à-dire comme un ordre religieux destiné aux personnes du monde. On demandait à Pie IX de glorieuse et sainte mémoire d'approuver la reconstitution d'une famille religieuse. Il répondit d'une manière bien courte mais bien significative, par cinq monosyllabes : *Aut sint aut non sint*. " Qu'ils soient ou bien qu'il ne soient pas." C'est-à-dire : je veux bien que cette famille religieuse se reconstitue, mais à la condition qu'elle observera toute sa règle, qu'elle soit ce qu'elle doit être, sinon je préfère qu'elle ne soit pas. Telle est la pensée du R. P. Drouet sur le T. O. " Si le T. O., me disait-il, ne doit être qu'une congrégation comme les autres, nous n'en avons nul besoin ; nous avons dans la